



## Sommaire

Restauration : Je te donne, je te reprends .....	1
Coronavirus : PCA ou pas PCA ? .....	2
Le déménagement à Résonnance : est-ce encore d'actualité ? .....	2

## Restauration : Je te donne, je te reprends ...

Rappel du contexte : Le CE OFS avait mandaté le cabinet Technologia pour une expertise sur les coûts fixes de 7,04€ facturés par Orange au CE/CSE à chacun de vos passages aux caisses d'un restaurant Orange en plus des frais liés au prestataire du restaurant (de 5€ à 90€/repas !). L'entreprise avait totalement refusé de collaborer avec Technologia en ne fournissant pas les informations et justificatifs demandés. Les experts Technologia ont présenté les conclusions de leur rapport lors du CSE du 11 février 2020. **La Direction n'a répondu à aucune des questions de vos élus en séance**, nous obligeant à demander la tenue d'un nouveau CSE avec la présence d'un expert côté Direction en mesure de répondre à toutes nos interrogations.

C'est le Directeur délégué de la Restauration d'Orange qui est venu début mars répondre aux questionnements du rapport Technologia.

Il a confirmé en séance que les coûts de l'immobilier du Groupe (les m<sup>2</sup> utilisés pour les bureaux et la restauration) étaient inclus dans les coûts de restauration expliquant ainsi la refacturation aux CSE par l'entreprise de 7,04 euros/repas. Cette explication ne s'est de nouveau appuyée sur aucun document officiel. Rien qui aurait pu justifier et valider les montants facturés, comme par exemple les baux immobilier distinguant le coût des m<sup>2</sup> « bureau » du coût des m<sup>2</sup> « restauration » ou les factures des « loyers » payés par l'entreprise.

7,04€ par repas c'est 6 fois plus cher que ce qui se pratique dans les autres entreprises du CAC 40 et Orange ne sait pas ou ne veut pas présenter à vos élus et à un cabinet externe les documents officiels qui expliqueraient ce montant. Pourquoi ce refus constant de transparence ?

Les élus se sont également émus des frais d'admission des restaurants d'Orange. Le départ de salariés de certains sites ont fait augmenter ces coûts au fil des années. Nombre de restaurants sont à plus de 20 € de frais d'admission (soit un coût total de plus de 30€ pour déjeuner pris sur votre budget ASC-Restauration). Ce coût exorbitant des repas ne semble pas être problématique pour la Direction. Elle reconnaît néanmoins que si tous les salariés mangeaient chaque jour dans une cantine d'Orange avec un coût de production moyen

de 17€ par repas, le système ne serait pas viable car il est construit sur le principe que 30% à 40% d'entre vous ne bénéficieront **jamais** de leur subvention restauration.

### Analyse de la CFE-CGC

La Direction a indiqué qu'elle n'était plus responsable de rien(!) et que c'était dorénavant au Comité National de Restauration de s'emparer du sujet... On parle bien du fameux CNR, qui a été incapable de fournir à tous les collègues qui dépendent de la restauration mutualisée des TR pour leur période de télétravail Covid19, et qui depuis sa création fin 2019 n'a rien fait. Côté OFS et SCE en ayant la gestion directe de nos budgets restauration, en 24h nous avons donné la possibilité à nos collègues de bénéficier de TR pour toute la durée du confinement.

La CFE-CGC dénonce cette situation qui consiste à reprendre une partie du budget restauration qui revient aux salariés en leur refacturant des coûts de l'immobilier injustifiés. Ce fonctionnement n'est d'ailleurs pratiqué dans aucun Groupe en France, pas même dans nos filiales. De plus, ce montant de 7,04 € n'est justifié par aucun document permettant d'en contrôler la véracité. En effet, toutes les demandes de consultation d'informations fiables faites depuis des années par le CE OFS puis le CSE ainsi que par Technologia ont été refusées par l'entreprise. Empêchant ainsi l'instance de jouer pleinement son rôle dans le contrôle de ses dépenses.

La CFE-CGC s'interroge... il serait simple de fournir par exemple un bail de location pour connaître le coût du m<sup>2</sup>. Y aurait des choses à cacher ?

La CFE-CGC est attachée à donner à chaque salarié le libre choix de son mode de restauration. Toutes celles et ceux qui ne peuvent/veulent pas bénéficier de la restauration collective ont le droit aux titres restaurant afin d'avoir une partie de leur repas du midi ou de leurs achats alimentaires subventionnés. C'est ce que nous avons mis en place sur OFS pour que 100% de nos salariés bénéficient enfin de la subvention restauration qui leur revient.

► \* [Le rapport Technologia](#)

## Coronavirus : PCA ou pas PCA ?

Lors de ce CSE consacré aux mesures prises par la direction dans le cadre de la pandémie, la direction n'a pas présenté le plan de continuité d'activité pour Orange France Siège, et a refusé de communiquer le nom des salariés devant exercer sur site ou considérés en PCA. Cette information était demandée pour que les élus puissent s'assurer de la réalité des mesures de protection

### Analyse de la CFE-CGC

Une nouvelle fois la direction invoque la RGPD pour refuser de communiquer les données qui permettraient aux IRP de faire leur travail et de pouvoir contacter les salariés. De plus les élus aimeraient être associés à l'élaboration des plans de continuité d'activité pour lesquels ils doivent veiller à ce que les droits des salariés soient bien respectés. Même pendant la crise actuelle, le droit du travail s'applique.

## Le déménagement à Résonance : est-ce encore d'actualité ?

Résonance est le nom de l'immeuble situé à Bagneux qui accueille depuis début février une partie des équipes qui travaillent en agilité. 242 salariés de la direction Grand Public y sont déjà installés. Une seconde vague de déménagement est prévue en juin. Un premier sondage auprès des salariés a montré une satisfaction concernant l'emménagement, l'accueil, les salles de réunion, les moyens mis à disposition, et l'environnement favorable aux échanges. Les espaces de rangement et le clean desk semblent poser problème ainsi que les règles de vie. La direction propose de remettre en place des ateliers sur ces règles de vie lors du retour des salariés car ils avaient été peu suivis. Il y a un problème concernant le bruit et l'utilisation des salles de réunions.

### Analyse de la CFE-CGC

On ne peut être que surpris de l'inscription de ce point à l'ordre du jour en plein crise sanitaire même s'il s'agit que d'une information. Néanmoins les contraintes sanitaires, même en cas de disparition du virus, conduise à revoir tous ces modes de travail en flex-desk et amène à revoir les formes du travail en mode agile. En tout cas il faut procéder à une analyse des risques et mettre en place des conditions de travail qui respectent les règles d'hygiène.

Le CSE a mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire pour étudier les problématiques liées à ce déménagement dans le respect de leurs prérogatives.

► [\\*projet de déménagement Résonances](#)

\*Retrouvez tous les documents présentés en séance sur [Alfresco](#) (accès réservé à nos adhérents).

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez-nous !

Pour adhérer [c'est ici](#)

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange



**Vos représentants CFE CGC Orange :** [Xavier Podevin](#) - secrétaire du CSE, [Laurence Cloix](#) - trésorière, [Michel Carlier](#) - secrétaire adjoint, [Olivier Batiste](#) - trésorier adjoint, [Patricia Quédeville](#) - présidente commission Emploi, [Elisabeth Denys](#) - présidente commission Handicap, [Pascal Douchement](#) - président commission Restauration, [Cédric Depoutot](#) - président commission projets, [Hughes de Champs](#) - RS, [Kathleen Beaude](#) - DSCO

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur : [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

